

Conseil Consultatif des Aînés de Rebecq



Public

Il réunit les seniors désignés par le Conseil communal sur base d'un appel à candidature

Missions

Le conseil consultatif communal des aînés (CCCA) a pour mission première de débattre des enjeux communaux afin de fournir aux autorités communales des recommandations pour développer des politiques qui tiennent compte des besoins des aînés. A travers leur représentation au CCCA, les aînés peuvent donc faire partager leur « expertise du quotidien » et formuler des avis sur des questions d'intérêt communal. Le collègue auquel l'avis est adressé fait part des suites qu'il compte y donner. Toutefois, ceci n'exclut pas la possibilité pour les CCCA d'organiser des sessions ayant pour thèmes d'autres matières que celles réglées à ce niveau (par exemple, la santé ou les pensions).

Activités

Il se réunit une fois par mois et traite des questions de bien-être et droits des aînés.

Autre lien

Localité

1430 Rebecq

Personne ressource

Francis Borgniet

Fonction

Président

E-mail

francis.borgniet@skynet.be

Tél

0478/79.32.90